

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) FORMATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont relatives aux activités de Formation de la société PREDICONSULT qui se réserve la possibilité de les modifier ou les mettre à jour à tout moment. Les conditions générales de vente applicables sont celles disponibles et consultables sur le site <https://prediconsult.com> le jour de la commande.

« Formation » désigne ici, toutes les formations proposées dans le catalogue de Formation disponible et téléchargeable du site <https://prediconsult.com/predi-formations/> et les formations sur mesure.

PREDICONSULT est une société de conseil, de formation et un intégrateur de solutions complètes de prévision et d'analyse prédictive. Elle offre des formations catalogue en présentiel et en distanciel et des formations sur mesure à la demande. Ces offres de formation sont proposées en intra-entreprise et en inter-entreprise.

« Client » ou « Participant » désignent toute personne physique ou morale destinataire des offres de formation susceptible de commander.

« Société » désigne ici la société PREDICONSULT qui propose ses offres de formation.

### 1- CHAMPS D'APPLICATION

Les formations proposées par PREDICONSULT sont conçues pour satisfaire les besoins en Formation permanente de ses Clients (entreprises, particuliers ou organismes d'enseignement). Ces besoins sont exprimés directement par le Client et gérés et réglés soit directement par le Client, soit par l'intermédiaire des organismes de financement de la formation (OPCO, ...).

PREDICONSULT, dans le cadre de son devoir d'information et de conseil, met à la disposition du Client des formations en présentiel et en distanciel ainsi que la documentation s'y référant sur son site <https://prediconsult.com/predi-formations/>. Le Client reconnaît avoir pris connaissance et il lui appartient, notamment sur la base de ces informations, de s'assurer de l'adéquation des formations à ses besoins propres.

À cette fin, le Client peut, préalablement à l'acceptation de tout contrat (convention, commande, ...) demander à PREDICONSULT toute information complémentaire, à défaut de quoi, le Client reconnaît avoir été suffisamment informé.

Le présent document, ci-après « Conditions Générales de Ventes » (« CGV »), s'applique à toutes les offres de Formations proposées par PREDICONSULT ci-après dénommé « la Société » et faisant l'objet d'une commande de la part du Client.

Les Conditions Générales de Vente sont opposables au Client qui reconnaît, en cochant la case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les accepter avant de passer toute commande de Formation.

Les Formations proposées par PREDICONSULT sont des Formations présentiellees et également des Formations distancielles. Elles figurent dans le catalogue des Formations téléchargeable depuis le site <https://prediconsult.com/predi-formations/>. Des fiches par Formations sont aussi accessibles sur le même site internet de PREDICONSULT. Les Formations proposées par PREDICONSULT sont des Formations Inter-Entreprises et des Formations Intra-Entreprises), organisées à la demande d'un Client pour ses salariés ou pour ses propres clients.

## 2- INSCRIPTION ET COMMANDE

PREDICONSULT s'engage à accepter toute commande dans les termes des présentes conditions générales de vente (CGV).

### 2.1- Procédure d'inscription et validation de la commande pour les Formations inter-entreprise

Toute commande passée auprès de PREDICONSULT est ferme et définitive pour le Client dès réception par PREDICONSULT d'un bon de commande conforme, c'est à dire mentionnant toutes les indications suivantes : « Bon pour Accord », identification du signataire et signature et cachet.

La commande est matérialisée par l'envoi d'un bulletin d'inscription par courrier électronique, par courrier postal ou par formulaire sur le site internet <https://prediconsult.com/predi-formations/>.

PREDICONSULT se réserve le droit de ne pas accepter ou d'annuler toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. A réception de la commande par le Client, PREDICONSULT lui adressera la ou les factures correspondantes par courrier postal ou électronique.

Pour toute inscription, une confirmation d'inscription est adressée au Client, accompagnée d'une convention de formation. L'accusé ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation. Le Client devra retourner à la Société un exemplaire de la convention de formation, revêtu du cachet du Client.

Pour assurer aux participants une expérience client réussie, le nombre minimum et le nombre maximum de participants sont indiqués dans les fiches de Formation. La non-atteinte d'un nombre minimum de participants peut être une raison de report de la date de la Formation.

Dès confirmation de la tenue de la session de Formation au plus tard 15 jours avant la tenue de la Formation, le Client recevra une convocation indiquant notamment l'intitulé de la Formation, les horaires et le lieu, les modalités de fonctionnement.

À l'issue de la Formation, la Société remettra aux personnes indiquées par le Client lors de la commande, une attestation de fin de Formation et la liste d'émargement. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de Formation.

### 2.2- Procédure d'inscription et validation de la commande pour les Formations inter-entreprise

Pour toute demande de formation en intra-entreprise, une proposition commerciale est faite par la Société au Client. Cette proposition indiquera le contenu du programme, les modalités de réalisation de la Formation, l'approche pédagogique, le prix de la Formation et le coût des éventuels services (repas, frais de déplacement et d'hébergement du formateur).

L'acceptation formelle par le Client de cette proposition commerciale doit parvenir à la Société au moins un mois avant la date de la première Formation. Celle-ci vaut commande définitive et emporte acceptation des CGV, des dates et lieux arrêtés de la Formation.

À l'issue de la Formation, la Société adresse au Client : facture, copie de la liste d'émargement et évaluations. Lorsque les émargements ou évaluations sont effectués sur le support du Client, celui-ci s'engage à les communiquer à la Société.

La Société se réserve toutefois le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes et non discriminatoires.

### 3- MODALITES DES FORMATIONS

PREDICONSULT met à la disposition du Client les modalités de Formation sur son site <https://prediconsult.com/predi-formations/> et explicite toute la démarche de la Formation. Toutes les Formations proposées par la Société sont conformes, en termes de forme et de contenus, aux règles imposées par les dispositifs officiels de formation.

PREDICONSULT est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix tels qu'exposés dans le catalogue de Formations et dans les fiches Formation.

Les participants aux Formations réalisées par PREDICONSULT dans les locaux mis à leur disposition (hôtels ou tout autres locaux habilités à recevoir les participants) sont tenus de respecter le règlement intérieur du site d'accueil.

PREDICONSULT se réserve le droit d'exclure ou de suspendre, sans indemnité, à tout moment, tout participant dont le comportement serait contraire au règlement intérieur des dits sites d'accueil.

PREDICONSULT se réserve aussi le droit de refuser toute inscription de la part d'un Client pour tout motif légitime et non discriminatoire, notamment le Client ayant un litige concernant le paiement d'une commande antérieure.

### 4- LES TARIFS

Les tarifs des Formations sont indiqués en Euros Hors Taxes. Ils sont détaillés et consultables par le Client sur le site <https://prediconsult.com/predi-formations/> et dans le catalogue des Formations de l'année en cours consultable et téléchargeable sur le même site internet. Le montant total dû par le Client est indiqué sur la confirmation de la commande aussi bien pour les Formations inter-entreprises que pour les Formations intra-entreprises. Par sa signature, le Client s'engage à régler le montant des factures qui lui seront envoyées par la Société.

#### 4.1- Formations inter-entreprises

Les tarifs indiqués sur la confirmation de la commande sont forfaitaires. Toute Formation commencée est due en totalité, sauf cas exceptionnels (Maladie) et après accord express de la Société.

Les repas sont à la charge des participants du Client sauf accord préalable entre la Société et le Client. Dans ce cas, la Société facturera au Client le coût du ou des repas de ses participants

#### 4.2- Formations intra-entreprises

Toute demande de Formation en intra-entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par la Société.

Les frais inhérents à la réalisation de la Formation en intra-entreprise tels que le déplacement, l'hébergement, le déjeuner du formateur, la location de la salle, l'impression et la livraison des supports documentaires et toute autre charge liée à l'organisation de la formation seront facturés au Client en sus.

En cas d'accord préalable avec la Société, ces charges pourront être prises en compte par lui.

Sauf disposition contraire dans la proposition commerciale, un acompte de 50 % du coût total de la Formation sera versé par le Client à la commande.

#### 4.3- Report, annulation et remplacement

##### 4.3.1- Report, annulation et remplacement à l'initiative du Client des Formation en inter-entreprises

Le Client peut demander par écrit à la Société (messagerie électronique : [contact@prediconsult.com](mailto:contact@prediconsult.com), ou par courrier postal : PREDICONSULT 5 Allée du Clos des Charmes 95610 Eragny) d'annuler une Formation selon les conditions suivantes :

- Jusqu'à 15 jours ouvrés avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation contractée ! la Société ne facture aucun montant de la Formation ;
- De 14 à 11 jours ouvrés avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation contractée ! la Société facture 30% du montant total de la Formation ;
- De 10 à 4 jours ouvrés inclus avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation contractée ! la Société facture 50% du montant total de la formation
- De 3 jours ouvrés et moins avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation contractée ! la Société facture 100% du montant total de la formation

Le Client peut demander à la Société le remplacement sans coût supplémentaire de l'un de ses collaborateurs par un autre collaborateur dans un délai de 3 jours au maximum avant le début de la Formation. Le Client doit envoyer par écrit à la Société le nom et coordonnées du remplaçant.

##### 4.3.2- Report, annulation et remplacement à l'initiative du Client des Formation en intra-entreprises

Le Client peut demander par écrit à la Société (messagerie électronique : [contact@prediconsult.com](mailto:contact@prediconsult.com), ou par courrier postal : PREDICONSULT 5 Allée du Clos des Charmes 95610 Eragny) d'annuler une Formation selon les conditions suivantes :

- Jusqu'à 20 jours ouvrés avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation contractée ! la Société ne facture aucun montant de la Formation. Par contre tous les frais engagés pour la préparation de la formation (impression et livraison des supports documentaires, préparation par le formateur et l'équipe pédagogique, location de salle, déplacement, hébergement) seront facturés au Client
- De 20 à 10 jours ouvrés avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation contractée ! la Société facture 50% du montant total de la Formation plus les frais engagés pour la préparation de la formation
- Moins de 10 jours ouvrés avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation contractée ! la Société facture 100% du montant total de la formation plus les frais engagés pour la préparation de la formation

Le Client peut demander à la Société le remplacement sans coût supplémentaire de l'un de ses collaborateurs par un autre collaborateur dans un délai de 3 jours au maximum avant le début de la Formation. Le Client doit envoyer par écrit à la Société le nom et coordonnées du remplaçant.

#### 4.3.3- Report, annulation et remplacement à l'initiative de la Société

Lorsque le nombre de participants à une Formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques, la Société se réserve le droit d'annuler cette Formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à la convenance du Client, un avoir sera émis.

En cas de circonstances indépendantes de la volonté de la Société (grèves importantes de transport, contraintes de sécurité diverses), la Société se réserve le droit de reporter la Formation, de modifier le lieu de son déroulement et les formateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique de la Formation initiale.

## 5- FACTURATION ET PAIEMENT

A défaut de contestation écrite détaillée reçue dans les 21 jours ouvrés suivant la date d'émission de la facture, celle-ci sera réputée due dans sa totalité à son échéance sans autre voie de recours possible. Le règlement est exigible à la date d'échéance indiquée sur la facture. Aucun escompte ne sera consenti en cas de règlement anticipé.

Dès l'acceptation et signature du Contrat de Formation, le Client règlera à PREDICONSULT le montant correspondant de la Formation de la manière suivante :

- Règlement de l'intégralité du prix de la formation à la commande pour les professions libérales et les très petites entreprises de moins de 5 personnes,
- Règlement sous 30 jours fin de mois à réception de la facture pour les Sociétés commerciales, l'État et les Collectivités territoriales et les établissements hospitaliers,
- Règlement sous 60 jours fin de mois à réception de la facture pour les entreprises publiques, et les organismes de financement (OPCO, etc).

Le règlement devra être effectué uniquement par chèque ou par virement bancaire ou postal à l'ordre de la Société.

Tout retard de règlement de la facture de la Société donnera lieu à l'application d'intérêts moratoires définis par la loi et les règlements en vigueur et à une indemnité forfaitaire de 50 € pour les frais de recouvrement.

Dans le cas de financement de la Formation par un OPCO, il appartient au participant et au Client de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. Si l'OPCO ne finance qu'une partie du prix de la Formation, la part restante sera directement facturée au Client.

Si l'accord de prise en charge du financement de la Formation par l'OPCO ne parvient pas à la Société au premier jour de la formation, la Société pourra facturer la totalité des frais de formation au Client. Charge à lui de se faire rembourser par l'OPCO ultérieurement.

## 6- RESPONSABILITÉ

Pendant le déroulement de la Formation, le Client doit souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements au préjudice de la Société. Il doit aussi souscrire une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré la Société pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le Client et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte que la Société ne puisse être recherchée ou inquiétée.

En cas de responsabilité engagée de la Société envers le Client, la Société devra rembourser au Client le montant payé au titre de la Formation réalisée par la Société. Cette clause constitue le plafond de sa responsabilité.

La Société spécifie dans ses programmes le niveau initial (prérequis) pour suivre chacune de ses formations dans les meilleures conditions. Il appartient au Client de s'assurer que tout participant inscrit à une formation inter-entreprises de la Société satisfait aux prérequis indiqués sur le programme de formation correspondant. La Société ne peut en conséquence être tenue pour responsable d'une éventuelle inadéquation entre la formation suivie et le niveau initial des participants.

En aucun cas, la responsabilité de la Société ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que perte de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation.

Dans tous les cas, la responsabilité de la Société est exclue en cas de force majeure.

## 7- RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le Client ne peut utiliser les contenus, supports et méthodes techniques et pédagogiques de la Société que pour les fins de la Formation telles que stipulées à la commande.

La Société détient seule les droits intellectuels afférents aux Formations qu'elle dispense. Tous les supports pédagogiques (papier, digitaux) utilisés lors de la formation, demeurent la propriété exclusive de la Société.

## 8- MEDIATION ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

### 8.1- Droit applicable

Le contrat de vente avec le Client et les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont soumis à la loi française.

### 8.2- Réclamation préalable

En cas de différend relatif à l'exécution d'une Formation, le Client s'engage à s'adresser en premier lieu à la Société par téléphone sur le numéro indiqué dans les documents échangés auparavant, par courrier électronique ([information@prediconsult.com](mailto:information@prediconsult.com)) et/ou par courrier postal à PREDICONSULT – 5 Allée du Clos des Charmes 95610 Eragny, par la suite ou simultanément.

### 8.3- Médiation et recours

En cas de litige, le Client et la Société useront tout d'abord de toutes les voies qui pourraient déboucher à un accord amiable. En cas de non accord, l'une des deux parties, ou les deux, pourront recourir à toute action contentieuse.

Tout litige relatif aux ventes de Formations intervenues avec le Client est, à défaut d'accord amiable dans les deux mois suivant la saisie ou la réclamation de l'une des deux parties, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Pontoise.

## 9- PUBLICITE

Un exemplaire du présent règlement est :

- affiché sur le site web de PREDICONSULT
- communiqué au stagiaire lors de la confirmation de l'inscription à toute formation de PREDICONSULT.

PREDICONSULT , Janvier 2024